

Rapport sur l'audit des comptes annuels

1. Résumé des résultats de l'audit

- 1.1 Irrégularités et mises en demeure
 - 1.1.1 Irrégularités et mises en demeure de l'année de référence
 - 1.1.2 Irrégularités et mises en demeure de l'année précédente
- 1.2 Confirmations relatives aux comptes annuels et à l'information préalable
 - 1.2.1 Confirmations relatives aux comptes annuels
 - 1.2.2 Confirmations relatives à l'information préalable
- 1.3 Confirmations relatives aux recommandations et aux décisions de la Commission des banques
- 1.4 Prise de position résumée sur l'état de fortune, la situation financière et les revenus
- 1.5 Indications importantes

2. Prises de position de la société d'audit

- 2.1 Prise de position sur l'organisation et sur le contrôle interne lors de l'établissement des clôtures annuelles et intermédiaires
- 2.2 Evaluation des actifs et des opérations hors bilan ainsi que politique de constitution des correctifs de valeurs et provisions
- 2.3 Budgétisation et planification
- 2.4 Traitement du rapport d'audit de l'année précédente par les organes de l'établissement

3. Etat de fortune, situation financière et revenus

- 3.1 Analyse du bilan et commentaire de l'état de fortune et de la situation financière
- 3.2 Analyse du résultat et commentaires sur les revenus
- 3.3 Rentabilité

4. Informations complémentaires

5. Annexes

- Formulaire d'annonce de l'information préalable (boucllement individuel et de groupe)
- Liste des participations avec indication de la raison sociale, du siège, de l'activité, du capital social, du taux de participation (voix/capital), de l'obligation de consolider ou non, de la *société d'audit*, de l'autorité de surveillance (oui/non, dans l'affirmative indication de l'autorité de surveillance)
- Calcul des chiffres-clé en relation avec le chapitre 3
- Attestations concernant les art. 44 et 45 OB
Les points énumérés aux art. 44 et 45 OB qui, selon l'art. 8 OBVM-CFB sont aussi applicables aux négociants en valeurs mobilières, doivent apparaître sous la forme d'un tableau synoptique avec les appréciations «oui», «non», ou «non applicable» dans une annexe du rapport d'audit
- Autres documents et données de détail qui sont jugés pertinents par la *société d'audit*